



**PATINAGE
QUÉBEC**



**Patinage
Canada**

NOTE

Destinataire(s) : Aux clubs, écoles et associations régionales, membres de Patinage Québec

Date : 30 juin 2026

Objet : Aide-Mémoire pour le début de saison 2026-2027

Bonjour à tous,

Nous devons nous préparer dès maintenant en vue de la nouvelle saison 2026-2027 afin d'avoir une saison pleine de belles activités de patinage ! Patinage Québec aimerait vous faire un petit rappel des tâches à effectuer d'ici le début de saison. Vous trouverez tous les documents de références nécessaires sur notre [Site internet de Patinage Québec onglet Clubs, Écoles et Régions](#).

INSCRIPTIONS 2026-2027

Cotisation annuelle du club/école à Patinage Canada

- 100 \$ – droit d'inscription du club de moins de 300 adhérents
- 250 \$ – droit d'inscription du club de 300 adhérents et plus ou de l'école de patinage ;
- 62 \$ + taxe applicable – assurance de responsabilité civile du club/école ;
- Droit d'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants (prime de 115 \$ payée par Patinage Québec pour l'assurance est offerte via le programme du RLSQ) ;
- 74,72 \$ + taxe applicable – tarif de la SOCAN ;
- 49,05 \$ + taxe applicable – tarif de Ré:Sonne.

Cotisation annuelle des adhérents de votre club/école à Patinage Canada

- Droit d'inscription de l'adhérent – Cotisation nationale – 30,00 \$;
- Droit d'inscription de l'adhérent – Cotisation de section (Québec) – 28,00 \$;
- Cotisation pour le Sport sécuritaire (Safe Sport) – 5,00 \$;
- Cotisation d'indemnités en cas de blessure – 0,70 \$ / adhérent + taxe applicable ;
- Note : Patinage Québec retourne 5,75 \$ par membre à la région d'appartenance.

Veuillez déclarer les membres du conseil d'administration de votre club/école sur le [site des membres de Patinage Canada](#) et faire les changements immédiatement s'il y a de nouveaux administrateurs.



**PATINAGE
QUÉBEC**



**Patinage
Canada**

PRÉPARATION DE L'INSCRIPTION DES PATINEURS

Les clubs/écoles doivent créer des formulaires d'inscription pour les patineurs. Voici ce que devrait contenir un formulaire d'inscription selon la [Loi sur la protection du consommateur](#) :

- Nom et adresse du club/école ;
- Nom et adresse du patineur ;
- Lieu et date de l'inscription ;
- Description des services offerts ;
- Date du début de la session et durée ;
- Adresse du lieu où les cours sont donnés ;
- Nombre d'heures, de jours ou de semaines sur lesquels les cours sont répartis ;
- Tarif à l'heure, à la journée ou à la semaine sur lesquels les cours sont répartis ;
- Montant total que le consommateur doit déboursier (le coût du cours, les frais d'adhésion, d'inscription, d'ouverture de dossier, d'évaluation et d'administration, les frais de la plateforme en ligne et les taxes, s'il y a lieu) ;
- Modalités de paiement ;
- Politique de remboursement.

Avec le formulaire d'inscription du patineur sur lequel vous faites une description des frais, vous devez joindre les documents suivants :

- [Code de déontologie de Patinage Canada](#) ;
- [Code de protection de la vie privée](#) de Patinage Canada et la [Politique sur la protection des renseignements personnels](#) de Patinage Québec ;
- Avis de collecte de renseignements (voir en annexe de la Politique sur la protection des renseignements personnels de Patinage Québec) ;
- [Fiche éducative concernant les commotions cérébrales](#) de Patinage Canada ainsi que l'accusé de réception.
- Clause sur le consentement à l'utilisation de l'image et autorisation de diffusion, modèle proposé :
« **Consentement à l'utilisation de l'image et autorisation de diffusion** (personne majeure ou mineure)

J'ai 18 ans ou plus et je suis la personne identifiée sur le formulaire d'inscription OU Je suis le parent ou le tuteur légal de l'enfant mineur identifié dans le formulaire d'inscription pour [nom de l'événement].

En m'inscrivant à [nom de l'événement] OU En inscrivant mon enfant mineur à [nom de l'événement], considérant l'envergure et le caractère public de cet événement, en mon nom et en celui de mon enfant mineur, j'autorise [nom du club/école] et ses partenaires



**PATINAGE
QUÉBEC**



**Patinage
Canada**

à capter **mon ou son** image et j'autorise **[nom du club/école]** à utiliser, publier et diffuser, sur internet ou dans tout autre document imprimé ou électronique, **mon ou son** image, **mon ou son** nom, **mon ou son** prénom, **mon ou son** âge, **ma ou sa** biographie et **ma ou sa** performance, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit et pour quelque fin que ce soit. Cette utilisation, publication et diffusion peut notamment, mais sans limiter la portée de ce qui précède, être faite sur le site internet de **[nom du club/école]**, le site internet DailyMotion, les réseaux sociaux et tout matériel imprimé ou électronique, sous la forme de texte, photo, vidéo et mot-clic, à des fins publicitaires, promotionnelles, informationnelles et didactiques. La présente autorisation est formulée sans limites de temps ni de territoire.

*Je (personne majeure) OU En mon nom et en celui de mon enfant mineur, je renonce à recevoir une rémunération ou toute autre contrepartie. Je (personne majeure) OU En mon nom et en celui de mon enfant mineur, renonce également au droit à la protection des renseignements personnels et à tout recours à l'encontre de **[nom du club/école]** en lien avec l'utilisation, la publication et la diffusion des renseignements personnels énumérés plus haut. Je dégage par la présente **[nom du club/école]** de toute responsabilité découlant de quelconques utilisations que pourrait faire un tiers de tout renseignement, document et information rendus disponibles par **[nom du club/école]**.*

Patinage Québec vous recommande d'établir de bonnes pratiques lors des inscriptions et de communiquer les renseignements suivants aux patineurs et à leurs parents :

- Règlements internes du club/école de patinage ;
- Critères de certains programmes (exemples : admissibilité aux catégories STAR, spectacles, bourses, lauréats, etc.).

ENTRAÎNEURS EN RÈGLE

Il est de la responsabilité des clubs/écoles de vérifier que les entraîneurs travaillant dans votre organisation soient en règle avec Patinage Canada et l'Association canadienne des Entraîneurs (ACE). Pour ce faire, nous vous invitons à consulter le site des membres de Patinage Canada.

Vous devez :

- Valider le statut des entraîneurs sur le [site des membres de Patinage Canada](http://site.des.membres.de.Patinage.Canada).



**PATINAGE
QUÉBEC**



**Patinage
Canada**

AUTRES RÉFÉRENCES ESSENTIELLES À CONNAÎTRE POUR GÉRER UN CLUB/ÉCOLE DE PATINAGE

- [Politique 23 sur les clubs et écoles de Patinage Québec](#) : Vous trouverez dans cette politique, la liste complète de toutes les obligations à respecter pour que votre club/école soit en règle, notamment les obligations légales (article 6) :
 - Faire une déclaration annuelle au [Registraire des Entreprises du Québec](#) (REQ) ;
 - Faire une déclaration de mise à jour courante au REQ dans les 30 jours suivant le changement d'administrateur au sein du conseil d'administration ;
 - Faire une déclaration de revenus ;
 - Vérifier l'admissibilité aux taxes à la consommation ;
 - Payer ses comptes en souffrance à Patinage Québec et à Patinage Canada ;
- [Modèle de règlements généraux pour les clubs et les écoles de patinage](#) ;
- [Guide de l'administrateur](#) ;
- [Règlement de sécurité de Patinage Québec](#).
- [Guide de la pratique sportive de Patinage Québec](#)
- [Guide des opérations des clubs et des écoles de patinage de Patinage Canada](#)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Lucia Petti à l'adresse agentadmin@patinage.qc.ca.

Bonne saison de patinage!